

EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL  
n° 429/49/25

-----  
Séance du 06 mars 2014  
-----

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
27	23	24
Pour	Contre	Abstentions
Sans vote		

Date de la Convocation
27 février 2014

Date d'affichage
07 mars 2014

Objet de la délibération
<b><u>Débats d'Orientation Budgétaire pour 2014 - Tous budgets.</u></b>

L'an Deux Mille Quatorze,

Le Six Mars, à vingt heures.

Le Conseil Municipal convoqué en séance ordinaire,

Réuni au nombre prescrit par la loi,

En salle de réunion de la Mairie de SAINT-NABORD,

Sous la Présidence du Maire, Madame Michèle ASNARD.

Monsieur DUVAL a été nommé secrétaire.

**Présents :** D. VINCENT - V. AUDINOT - C. VINCENT - A. MONTESINOS - S. DEMURGER - M. BONNARD - G. PIRON - E. L'HUILLIER - R. WARY - A. CALMELS - M.-C. LOPEZ - D. GALMICHE - P. LAMBOLEZ - F. GREFFIER - D. DUVAL - I. ROCH - P. ANDREUX - A. COURTOIS - P. JEANNEROT - C. MARGAINE - B. SCHINDELE - P. DOUCHE.

**Absents :** N. VILLAUME pouvoir à M. BONNARD - S. HOSSENLOPP - D. BAPTISTA - A. PERINI.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, dans les Communes de plus de 3 500 habitants, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif.

Puis, Monsieur VINCENT, 1<sup>er</sup> Adjoint, donne lecture au Conseil Municipal des documents d'orientations budgétaires ci-dessous, élaborés après passage à la Commission des Finances le 04 février 2014.

Enfin, il invite le Conseil à faire part de ses observations sur les orientations proposées par la Commission des Finances retranscrites ci-dessous.

Le 07 mars 2014

Et la publication ou notification

Le 07 mars 2014

Pour extrait, hors détail des débats éventuels, certifié conforme,  
SAINT-NABORD le 07/03/2014

Madame le Maire,  
**Michèle ASNARD.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le Département.

# NOTE GÉNÉRALE D'INTRODUCTION

## aux Débats d'Orientation Budgétaire 2014 -

### Contexte général, situation économique et sociale -

### Situation suite à la loi de finances pour 2014.

#### 1. Introduction générale :

La crise bancaire de 2008 continue à propager ses effets dans « l'économie réelle » en pesant très fortement sur la santé des entreprises qui connaissent de graves difficultés dans à peu près tous les secteurs de l'économie et plus particulièrement dans l'industrie.

#### 2. La consolidation budgétaire en France :

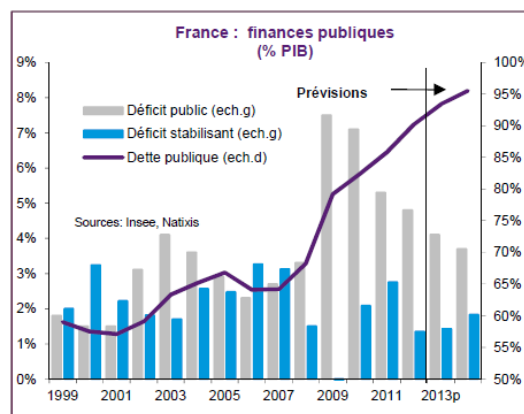
Afin de ramener le déficit public à 3,6% du PIB (4,1% finalement prévu en 2013, contre 3% en loi de finances initiale), l'effort budgétaire prévu l'an prochain s'élèvera à 0,9 point de PIB (18 Mds EUR) et passera principalement par la maîtrise des dépenses publiques (à hauteur de 80% de l'effort). En l'état actuel des choses, nous tablons sur une amélioration du solde public proche de la prévision gouvernementale (3,7% du PIB selon nous).

France : trajectoire de finances publiques (% PIB)			
	2012	2013	2014
Dépense publique	56,6	57,1	56,7
Prélèvements obligatoires	45,0	46,0	46,1
Solde public	-4,8	-4,1	-3,6
Dette publique	90,2	93,4	95,1
Dette hors soutien financier à la zone euro	87,8	90,4	91,8
Croissance du PIB (volume, %)	0,0	0,1	0,9
Inflation hors tabac (%)	1,9	0,8	1,3

Sources : PLF 2014, Natixis

France : effort et solde structurels (% PIB)			
	2012	2013	2014
Effort structurel	1,3	1,7	0,9
dont mesures en recettes	1,2	1,5	0,2
dont effort en dépense	0,1	0,2	0,7
Solde structurel (% PIB potentiel)	-3,9	-2,6	-1,7

Sources : PLF 2014, Natixis



En ce qui concerne les dotations, comme il l'avait été annoncé l'année passée à cette époque suite au rapport rendu par la Cour des Comptes, le gouvernement a acté un doublement de la baisse des dotations de 750 millions à 1.5 milliard d'euros en 2014 et d'autant en 2015.

Le poids dans le budget de l'État des transferts financiers aux collectivités équivaut à 17.79% (70.89 milliards d'euros sur les 398.5, hors fiscalité transférée, 297.8 milliards de plus) et constitue une des seules variables d'ajustement (avec ses dépenses de fonctionnement contrairement aux pensions et aux intérêts de sa dette) lui permettant de respecter l'objectif qu'il s'est fixé de retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2017.

Cela induit notamment le choix délibéré (alors que les 3/4 des investissements publics réalisés en France le sont par les collectivités pour plus de 50 milliards d'euros) de ralentissement de l'investissement des collectivités et de désendettement (Objectif : - 3,7 milliards d'euros entre 2013 et 2017) de ces dernières afin d'aider l'État à tenir ses engagements européens en matière de dette et de consolider la situation de la France vis-à-vis de ses créanciers.

#### 3. Loi de Finances pour 2014 : principales mesures relatives aux collectivités locales.

Comme pour 2012 et 2013, cet état de fait a et aura des conséquences directes sur la situation financière des collectivités territoriales avec quelques évolutions ou changements par rapport à l'année passée :

- Les difficultés d'accès au crédit et leur coût accru sont maintenant moins prégnantes même si les nouvelles règles prudentielles imposées aux banques (BALE III) sont plutôt défavorables aux

collectivités car elles ne peuvent pas être « déposantes » mais seulement emprunteuses auprès des établissements de crédit. Au regard de ces nouvelles obligations notamment en termes de liquidité et de couverture de risque, prêter aux collectivités nécessite un effort supplémentaire de la part des banques ;

- L'assèchement de recettes est plus que jamais d'actualité que ce soit en terme de dotation d'État ou de fiscalité :

L'enveloppe de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) baissera donc : 40.124 milliards d'euros (22.86 milliards d'euros pour le bloc communal, en baisse de 840 millions). Cependant, par le biais de péréquation verticale, sa répartition entre ses co-bénéficiaires va évoluer. Pourtant cette enveloppe devrait augmenter mécaniquement (population, carte intercommunale et objectif de péréquation).

Par conséquent, cette somme devra être retranchée sur certaines composantes de la DGF.

En principe la baisse maximum ne devrait pas dépasser 0.74% des recettes réelles de fonctionnement constatées au compte de gestion 2012, soit au pire - 32 847 € et donc un total minimum de 915 635 €.

Néanmoins, la situation particulière de notre commune au regard de certaines éléments variables (notamment l'augmentation de la population : population DGF à 4 401 habitants pour 2014 si le nombre de résidences secondaire reste constant contre 4 371 en 2013) peut nous laisser espérer une issue moins défavorable :

DGF de SAINT-NABORD 2012/2013	2013	Estimation 2014
Dotation de base ou population (environ 88 € / habitant)	383 731	Environ 386 688
Dotation de superficie (3.22 € / hectare)	12 409	12 409
Complément de garantie (pourrait baisser jusqu'à 6%)	143 932	Minimum 135 296
Part compensation (- 1.45% estimé comme en 2011)	408 410	Minimum 403 876
<b>Total (pour mémoire 970 179 en 2011)</b>	<b>948 482</b>	<b>938 269</b>
Dotation de Solidarité Rurale (DSR)	49 191	Minimum 50 000

Les baisses prévues seront en outre en partie compensées par l'augmentation sensible de la DSR du fait de notre classement en zone « montagne » (normalement 16 000 € de plus, mais le montant ci-dessus a été maintenu par prudence dans l'hypothèse d'un décalage dans le temps de la prise en compte de ce changement datant de 2013).

En outre, les compensations d'exonération fiscales votées par l'Etat devraient baisser d'environ 20% par rapport à 2013 sauf pour une partie de la compensation de la taxe d'habitation et la taxe foncière non bâtie (non encore chiffrable précisément) :

Compensations de SAINT-NABORD 2012/2013	2013	Estimation 2014
Compensation Taxe professionnelle	12 112	Minimum 5 713
Compensation Taxe foncière	13 448	Minimum 10 758
Compensation Taxe d'habitation	57 132	Minimum 45 705
<b>Total (pour mémoire 80 333 en 2011)</b>	<b>82 692</b>	<b>Minimum 62 176</b>

Ces évolutions sont en grande partie le résultat de l'application du nouveau mode de calcul des principaux indicateurs de richesse que sont le potentiel fiscal et le potentiel financier, conséquence directe de la suppression de la taxe professionnelle.

Le dernier taux de taxe professionnelle de la Commune étant inférieur au taux moyen national de l'époque, le nouveau mode de calcul ne devrait pas nous être spécialement défavorable (voir notre éligibilité à la Dotation d'Équipement des territoires Ruraux pour la première fois cette année).

Malgré une prévision d'inflation (hors tabac) 2014 estimée à 1.3%, la loi de finances pour 2013 a arrêté l'évolution des bases d'imposition à + 0.9%.

Prévision de recettes fiscales des 4 taxes pour lesquelles la Commune vote un taux (bases 2013 + 0.9%, toutes choses égales par ailleurs et à taux constants) :

Taxe	Base 2013 réelle	Produit 2013	Base 2014 estimée	Taux constant	Produit 2014 estimé
Taxe d'habitation	4 014 866	935 063	4 051 000	23.29%	943 478
Taxe foncière bâti	4 052 686	604 255	4 089 160	14.91%	609 694
Taxe foncière non bâti	102 903	39 895	103 829	38.77%	40 255
Cotisation foncière des entreprises	1 480 180	291 743	1 493 502	19.71%	294 369
<b>Total</b>		<b>1 870 957</b>			<b>1 887 795</b>

Ces estimations sont à prendre avec précautions notamment en ce qui concerne la Cotisation Foncière des Entreprises étant donnée la conjoncture économique.

Le reste des recettes ne dépend pas de nous et leur niveau devrait être stable sur 2013 à l'exception de la CVAE dont le montant 2014 est connu et en légère progression, à savoir 282 677 € :

Taxe / dotation	Montant 2013
CVAE	268 956
TASCOM	45 605
TAFNB	3 925
IFER	115 899
DCRTP	133 218
FNGIR	253 359
<b>Total</b>	<b>820 962</b>

Contrairement à la Taxe Professionnelle, la CVAE est très sensible aux difficultés, même temporaires, des entreprises car en partie calculée sur la valeur ajoutée. En outre, il existe un certain décalage dans le temps de son impact : on touchera en 2014 la somme perçue par l'État correspondant au solde 2012 et aux acomptes 2013.

#### **Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) :**

Rappel : Il vise à réduire les inégalités de ressources entre communes et intercommunalité dont la taxe professionnelle était la principale cause, et ce par une péréquation horizontale.

Le dispositif doit monter en puissance entre 2012 (150 millions d'euros) et 2016 et suivantes (2 % des recettes fiscales, soit près d'1 milliard d'euros).

Les Communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en seront à la fois les contributeurs et les bénéficiaires.

La mesure de la richesse sera réalisée au niveau de l'EPCI, en ajoutant la mesure de la richesse de l'EPCI et celle de chacune des communes membres. Cette mesure sera principalement faite sur la base du potentiel fiscal.

Les bénéficiaires du reversement seraient désignés de la même manière en tenant compte en outre de l'effort fiscal et du revenu moyen par habitant en comparaison des moyennes nationales.

Pour rappel, SAINT-NABORD s'est acquittée de 8 771.00 € en 2012 et de 20 473 € en 2013.

L'enveloppe passant de 360 à 570 millions d'euros en 2014, il faut donc s'attendre à une augmentation d'au moins 58% de notre cotisation, soit environ 33 000.00 €.

La seule bonne nouvelle est que son mode de calcul a évolué (introduction du revenu par habitant, effort fiscal, ...) et devrait être plus favorable aux communes à fort potentiel industriel.

# BUDGET COMMUNAL

## Débat d'Orientation Budgétaire 2014

Madame le Maire rappelle que le budget communal est soumis à la nomenclature comptable M14, et que les masses financières s'entendent toutes taxes comprises.

### Bilan de l'exercice 2013

Opérations comptabilisées sur ce budget en 2013 présentées en comparaison avec celles de 2011 et 2012 :

Dépenses de fonctionnement	2011	2012	2013	Variation
Chapitre 011 - Charges à caractère général	969 296,25 €	1 122 464,50 €	1 139 400,46 €	+ 1.51%
Chapitre 012 - Charges de Personnel	1 661 444,79 €	1 658 125,31 €	1 667 163,30 €	+ 0.55%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante (subventions, élus, SDIS, ...)	497 689,12 €	468 029,09 €	439 798,78 €	- 6.03%
Chapitre 66 - Charges financières (dont ICNE)	109 242,52 €	98 181,75 €	87 796,71 €	- 10.58%
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	15 254,28 €	1 423,61 €	1 638,31 €	+ 15.08%
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections (Amortissements, ...)	400 343,06 €	318 442,50 €	403 857,19 €	+ 26.82%
Chapitre 014 - Atténuation de produits	-	8 771,00 €	20 473,00 €	+ 133.4%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 653 270,02 €</b>	<b>3 675 437,76 €</b>	<b>3 760 127,75 €</b>	<b>+ 2.30%</b>

Les dépenses de fonctionnement stagnent globalement. Les frais de personnel (012) sont en légère augmentation mais en réalité à la baisse si on retranche les atténuations de charges (013 en recettes). La charge de la dette (66) et les contributions aux organismes de regroupement intercommunaux et aux budgets annexes (65) sont en légère baisse.

Les charges à caractère général sont contenues dans la ligne de 2012 du fait de la réalisation d'importants entretiens périodiques, de la plus grande difficulté à passer certaines dépenses en investissement (travaux sur éclairage après sinistre notamment) et de rattachements plus importants.

Le déficit du budget chaufferie à combler s'élève encore à près de 38 000.00 € cette année.

Les dépenses de fonctionnement restent néanmoins, avec 870 € par habitant, inférieures à la moyenne de la strate (981 € par habitant, chiffre 2012).

Le deuxième prélèvement au titre du nouveau Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est de 20 473 € (contre 8 771 € en 2012).

Recettes de fonctionnement	2011	2012	2013	Variation
Chapitre 002 - Excédent e fonctionnement	577 747,29 €	1 144 691,69 €	787 908,70 €	- 31.17%
Chapitre 013 - Atténuation de charges (remboursement assurance personnel)	27 031,21 €	32 520,48 €	80 351,96 €	+ 147.1%
Chapitre 70 - Produits des services (cantine, garderie, domaine public, ...)	346 112,38 €	355 533,01 €	373 149,98 €	+ 4.96%
Chapitre 73 - Impôts et taxes	2 654 109,80 €	2 708 840,00 €	2 676 896,71 €	- 1.18%
Chapitre 74 - Dotations et participations	1 331 294,02 €	1 526 544,95 €	1 308 126,32 €	- 14.31%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante (loyers)	69 360,30 €	161 547,44 €	159 506,34 €	- 1.26%
Chapitre 76 - Produits financiers	1 592,14 €	5 441,17 €	12,51 €	- 99.77%
Chapitre 77 - Produits exceptionnels (produits de cessions)	110 269,63 €	95 967,80 €	170 209,52 €	+ 77.36%
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections (amortissement subventions)	209 417,64 €	75 009,44 €	60 387,89 €	- 19.49%
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>5 326 661,41 €</b>	<b>6 106 095,98 €</b>	<b>5 616 549,93 €</b>	<b>- 8.02%</b>

Les recettes réelles de fonctionnement hors produits exceptionnels sont en léger recul (- 0.20%).

La baisse en volume constatée est principalement due au fonds de concours de la CCPHV en 2012 (Chapitre 74 : +182 913 €) et à la différence d'excédent reporté (- 356 782,99 €).

Après une baisse de 70 000 € entre 2010 et 2011 puis de 12 000.00 € entre 2011 et 2012 (et ce, malgré l'augmentation de la population), la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a comme attendu encore baissé de 10 000 € en 2013.

Les produits des services et du domaine évoluent normalement.

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Compte 001 - Déficit d'investissement reporté	-	-	-	-
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	211 617,64 €	75 009,44 €	60 387.89 €	- 19.49%
Comptes 16 - Remboursement du capital des emprunts	225 890,68 €	233 544,77 €	242 178.18 €	+ 3.69%
Comptes 20 - Immobilisations incorporelles (hors opérations)	16 942,06 €	19 163.10 €	34 747.97 €	+ 81.33%
Comptes 21 - Immobilisations corporelles(hors opérations)	436 205,32 €	400 724,64 €	832 077.84 €	+ 107.6%
Comptes 23 - Immobilisations en cours (hors opérations)	23 345,90 €	6 510,73 €	291 486.89 €	+ 4377%
Total toutes opérations confondues	25 631,37 €	142 884.34 €	1 769 880.67 €	+ 1138%
Avance Lotissement « Le Plein »	20 000,00 €	-	-	-
Subventions d'équipement au Département	-	22 139,00 €	-	-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>959 632,97 €</b>	<b>899976,01 €</b>	<b>3 230 759.44 €</b>	<b>+ 258.9%</b>

Cette année, le niveau des investissements est fort, il correspond principalement à la réalisation des RAR de l'année précédente et aux gros des engagements relatifs au projet de la place de la gare.

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	400 343,06 €	318 442,50 €	403 857.19 €	+ 26.82%
Chapitre 10 hors 1068 - Dotations, fonds divers (FCTVA + TLE)	138 422,21 €	88 540,47 €	143 049.95 €	+ 61.56%
Compte 1068 - Excédent de fonctionnement affecté	463 050,82 €	528 699,70 €	1 642 749.52 €	+ 210.7%
Comptes 13 - Subventions d'équipements reçues	54 302,94 €	145 955,49 €	96 645.90 €	- 33.78%
Comptes 16 - Emprunt / dépôt cautionnt	-	1 200.00 €	420.00 €	- 65.00%
Compte 238 - Immobilisations corporelles (avance)	-	-	39 048.36 €	-
Compte 001 - Excédent d'investissement reporté	31 854,76 €	128 340,82 €	311 202.97 €	+ 142.48%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>1 087 973,79 €</b>	<b>1 211 178,98 €</b>	<b>2 636 973.89 €</b>	<b>+ 117.7%</b>

### Résultats de l'exercice :

Le budget général clôture donc l'exercice avec un excédent de fonctionnement de **1 068 513.48 €** (1 285 694.58 € en 2012) auquel il faut ajouter **787 908.70 €** (1 144 691.69€ en 2012) d'excédent de fonctionnement reporté, soit un total de **1 856 422.18 €**(2 430 386.27 € en 2012) et un déficit d'investissement de **904 988.52 €** (excédent de 182 862.15 € en 2012) duquel il faut retrancher l'excédent d'investissement reporté à hauteur de **311 405.87 €** (128 340.82 € en 2012), soit une déficit global de la section d'investissement arrêté à **593 785.55 €** (excédent de 311 405.87 € en 2012), soit un excédent global du budget de **1 262 636.63 €** (2 741 792.14 € en 2012) hors restes-à-réaliser.

La réussite de la politique de gestion rigoureuse des lignes de fonctionnement se confirme cette année encore.

La marge d'autofinancement nette se maintient avec 937 511.00 € à un très bon niveau et ce malgré la raréfaction des recettes.

Evolution de la marge d'autofinancement depuis 2006 :

En euros TTC	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Marge autofinancement = recettes réelles de fonctionnement - (dépenses réelles de fonctionnement + remboursement du capital des emprunts)</b>	<b>340 968</b>	<b>611 710</b>	<b>650 242</b>	<b>746 845</b>	<b>1 008 820</b>	<b>1 060 953</b>	<b>1 295 582</b>	<b>1 169 805</b>
DONT excédent/déficit budgets annexes (BA) à neutraliser	0	204 833	195 702	- 46 575	-107 982	- 69 471	37 168	62 085
<b>Marge autofinancement hors transferts de BA</b>	<b>340 968</b>	<b>406 877</b>	<b>454 540</b>	<b>793 419</b>	<b>1 116 802</b>	<b>1 130 424</b>	<b>1 258 414</b>	<b>1 107 720</b>
DONT produits exceptionnels (cession d'immobilisations, ...)	35 216	42 125	122 630	19 607	173 992	110 269	280 323	170 209
<b>Marge autofinancement hors transferts de budgets annexes et produits exceptionnels</b>	<b>305 752</b>	<b>364 752</b>	<b>331 910</b>	<b>773 812</b>	<b>942 810</b>	<b>1 020 155</b>	<b>978 091</b>	<b>937 511</b>

Prévisions pour l'exercice 2014 :

Reste à réaliser 2013 :

État des restes à réaliser de dépenses					
Article	Fonction	Opérations	Intitulé	Travaux / Prestations	RAR
202	20		Frais de réalisation de documents d'urbanisme	Evolution PLU	9 134.00
2111	824		Terrains nus	Cf. bilan foncier	57 066.00
213111	020		Hôtel de ville	Divers	10 358.00
2132	331		Immeuble de rapport	Electricité salle muscu	5 000.00
2151	0200		Réseaux de voirie	Trottoirs de Fallières	50 000.00
2151	8220		Réseaux de voirie	Réserve	24 867.00
21538	0201		Autres réseaux	PVR	20 000.00
2312	0200		Immobilisations en cours	Ruisseau Longuet	16 000.00
2315	822		Lotissement Le Plein Soleil + divers		14 060.00
		291	Réhausse bassin écrêteur		20 000.00
		290	Aménagement VRD Ranfaing - Maîtrise d'œuvre		5 000.00
		306	Place de la gare		415 243.56
		309	Chapelle de Sainte-Anne		100 000.00
		315	Sainte-Anne		20 000.00
					<b>766 728.56</b>

État des restes à réaliser de recettes					
Article	Fonction	Opérations	Intitulé	Travaux / Prestations	RAR
1323	8220		Subvention d'équipement du Département	Place de la gare, chapelles de Fallières et de Sainte-Anne, ...	173 000.00
					<b>173 000.00</b>

**Affectation prévisionnelle du résultat réel de l'exercice en tenant compte des restes à réaliser 2013 :**

<i>Budget Général</i>	Euros
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	3 760 127,75
Recettes	4 828 641,23
Résultat net de l'exercice	<b>1 068 513,48</b>
Résultat antérieur reporté (D ou R002)	787 908,70
Excédent/déficit (signe -) de fonctionnement à affecter	<b>1 856 422,18</b>
<b>Investissement</b>	
Dépenses	3 230 759,44
Recettes	2 325 770,92
Résultat net de l'exercice	- <b>904 988,52</b>
Résultat antérieur reporté (D ou R001)	311 202,97
Besoin de financement éventuel (si négatif, à défaut excédent) de la section d'investissement	- <b>593 785,55</b>
<b>Restes à réaliser</b>	
Restes à réaliser de dépenses	766 728,56
Restes à réaliser de recettes	173 000,00
Besoin de financement éventuel (si négatif, à défaut excédent) des restes à réaliser	- <b>593 728,56</b>
Besoin de financement global éventuel (si négatif, à défaut excédent) de la section d'investissement	- <b>1 187 514,11</b>
<b>Affectation du résultat</b>	
Affectation du résultat en réserve de la section d'investissement (1068) du BP	<b>1 187 514,11</b>
Report du solde éventuel en excédent de fonctionnement (002)	<b>668 908,07</b>

**Prévisions de sommes à investir pour 2014 :**

Chiffres clé en fonctionnement :

Excédent 2013 reporté en fonctionnement :	668 908.07 € ;
Objectif d'excédent de l'exercice 2014 :	650 000.00 € ;
Capacité d'emprunt à dette constante :	242 000.00 € ;
Soit un total potentiel de	<b>1 560 908.07 €.</b>

En section d'investissement :

L'excédent affecté, les opérations d'ordre en recettes et les RAR en recettes devraient permettre de couvrir les RAR en dépenses, les opérations d'ordre en dépenses et le remboursement du capital des emprunts à hauteur d'environ 1.6 millions d'euros.

Dès lors les 1.5 millions précités pourront être affectés aux investissements nouveaux.

Investissements nouveaux discutés en Commission « Finances » le 03 février 2014.		
Lieu	Détail	€ TTC
Groupe scolaire Elémentaire des Herbures	Remise en peinture du couloir et des salles de classe	12 000,00 €
	Création d'une cloison de séparation au bloc sanitaire filles	3 000,00 €
	Mise en place de volets roulants dans 2 salles de classe	6 000,00 €
Groupe scolaire des Breuchottes	Etanchéité de la toiture du préfabriqué (école élémentaire) + reprise isolation et faux plafond	9 000,00 €
	Remplacement du revêtement de sol du couloir de l'école primaire et des 3 salles de classe maternelle	21 000,00 €
	Equipement de 16 portes anti-panique école maternelle	7 000,00 €
	Remise en état du parking existant en enrobé	66 671,00 €
Divers Ecole	Mise en place de 2 meubles équipés avec évier + robinetterie, sécurisation des armoires électrique et remplacement de blocs de secours	3 200,00 €



Ecole primaire des Herbures & Breuchottes	Mise en place de 2 tableaux numériques	10 000,00 €
CSC	Reprise en bac acier isolé de la partie couvrant les salles Lorraine et France	50 000,00 €
	Eclairage salle Europe	15 000,00 €
	Réfection du carrelage dans le hall, petit local annexe et local entre salles France et Lorraine	8 000,00 €
	Organigramme de clé pour sécuriser l'accès du centre socio culturel	20 000,00 €
Aménagement voirie secteur Pré Braheux	Enfouissement FT + EDF, création d'un réseau d'eau pluvial et trottoirs	400 000,00 €
Entre Huchères et Saint-Nabord Centre	Aménagement de trottoirs et sécurisation de l'entrée d'agglomération	50 000,00 €
Plaine d'Eloyes	2 <sup>ème</sup> partie: aménagement de l'accotement avec piste cyclable (Mauffrey vers Atlas)	90 000,00 €
Route de Raon aux Bois (RD34)	Etude + sécurisation de la voirie suite au ruissellement des eaux	7 600,00 €
Eglise	Mise en place d'une ligne vie pour accéder au clocher en toute sécurité + rénovation du plancher	5 000,00 €
Mairie	Prévoir le remplacement des fenêtres	34 000,00 €
Stèle de Noirgueux	Aménagement devant la stèle pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite	6 000,00 €
Voirie	La liste des voiries réalisée en enrobé sera définir après la période hivernale	90 000,00 €
Ruisseau de Longuet	Etude + aménagement du ruisseau	15 000,00 €
Les Louveaux	Réfection sol des cours de tennis	25 000,00 €
Illuminations	Renouvellement illuminations	6 000,00 €
Divers atelier municipaux	Broyeur de branches qui servira aux équipes espaces vert et voirie.	15 000,00 €
	Remplacement de la super 5 par un véhicule type Jumpy ou électrique	25 000,00 €
Rue de sous froid, du Centre, de Turenne & chemin du pair	Bureau étude pour la mise en place de trottoirs en bordure de la départementale	50 000,00 €
Eclairage Public	Remplacement de l'éclairage existant par un éclairage LED HLM des Provinces	73 000,00 €
	Remplacement de l'éclairage existant sur le parking du CSC en basse consommation + tête des broches	43 000,00 €
Place de la gare	corbeille // bancs // parking vélo	15 000,00 €
Réserve voirie	divers voirie	40 000,00 €
Réserve Loi SRU	Réseau EDF // France Télécom	30 000,00 €
Réserve bâtiment	entretien des chalets + divers bâtiments	15 000,00 €
Mairie // écoles	Matériel informatique	10 000,00 €
Réserve mobilier	divers mobilier	5 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 280 471,00 €</b>

Ainsi, le recours à l'emprunt pourrait être évité et une marge serait laissée pour les années à venir.

### Quelques lignes directrices pour finir :

- 2014 poursuit une période d'au moins trois années débutée en 2013 au cours desquelles nos recettes vont non seulement stagner mais probablement baisser (cf. introduction générale concernant tant les dotations que les taxes).
- Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive néanmoins, les taux d'imposition des ménages et la contribution foncière des entreprises peuvent être maintenus.  
Le travail de moyen terme engagé sur les bases en volume doit être poursuivi pour maintenir leur relatif dynamisme afin d'assurer le niveau des recettes futures : Mise à disposition de terrains à bâtir, voire des locaux, à destination des particuliers et des entreprises.  
A ce titre, la Commune doit continuer à jouer son indispensable rôle d'investisseur et d'initiateur des évolutions de notre tissu humain et économique.
- La gestion active du patrimoine communal permet de ne conserver que les éléments essentiels pour gérer au mieux les recettes ponctuelles ou permanentes propres à maintenir nos recettes pour financer nos investissements.
- S'agissant des dépenses de fonctionnement, nous devons maintenir le cap afin de conserver un bon niveau de marge d'autofinancement qui, au vu de nos recettes, devrait rester sous le million d'euro cette année.
- La quote-part de subventions accessibles à nos investissements restera faible comme c'est la norme pour les travaux courant. S'agissant des projets plus exceptionnels de meilleurs taux sont néanmoins envisageables. Pour chaque investissement, il conviendra de compter avant tout sur nous-mêmes, d'autant que le Ministre a annoncé la mise au régime des Communes.  
Le recours à l'emprunt peut être envisagé avec parcimonie selon le coût de l'argent. Il est nécessaire de veiller à maintenir une trésorerie de précaution pour faire face à des besoins éventuels imprévisibles.
- Le taux de TVA standard est passé de 19.6 à 20% au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Après de difficiles discussions, l'État a finalement accepté que le taux du FCTVA suive cette évolution : Il passe donc de 15.482 à 15.761%.  
Le delta de 0.905% par rapport au taux de TVA perdue. Pour mémoire, il correspond à la part de la TVA perçue que l'État transfère à l'Union Européenne.

## **BUDGET ANNEXE SERVICE DES EAUX**

### **Débat d'Orientation Budgétaire 2014**

Madame le Maire rappelle que le service des eaux est soumis à la nomenclature comptable M4, et que les masses financières s'entendent hors taxes.

#### **Bilan de l'exercice 2013**

Opérations comptabilisées sur ce budget en 2013 présentées en comparaison avec celles de 2011 et 2012 :

<b><u>Dépenses de fonctionnement</u></b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Articles 60 (Énergie, traitement, carbu. , équipement, ...)	38 512,23 €	35 190,28 €	47 006.02 €	+33.58%
Articles 61 (Locations, entretien, assurances, analyses, ...)	13 593,15 €	14 373,22 €	10 952.26 €	- 23.80%
Articles 62 (télécoms, personnel affecté, ...)	63 287,50 €	62 199,21 €	63 879.21 €	+ 2.70%
Chapitre 014 - Redevance Agence de l'Eau	62 626,51 €	17 765,20 €	108 776.00 €	+ 512.30%
Compte 65 - Admissions en non-valeur + radio	39 155,22 €	-	8 887.80 €	-
Comptes 66 (Intérêts de l'emprunt dont ICNE)	34 765,31 €	30 562,20 €	27 524.47 €	- 9.94%
Articles 67 (Remboursements, TVA, ...)	646,04 €	318,30 €	846.63 €	+ 165.97%
Chapitre 040 (Amortissement + provision, ...)	130 841,69 €	128 094,80 €	128 707.50 €	+ 0.48%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>383 427,65 €</b>	<b>288 503,21 €</b>	<b>396 579.89 €</b>	<b>+ 37.46%</b>

<b><u>Recettes de fonctionnement</u></b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Compte 002 - Excédent de fonctionnement	96 412,98 €	68 776,65 €	145 728.71 €	+ 111.89%
Compte 7011 - Vente d'eau	248 943,46 €	258 784,23 €	257 882.61 €	- 0.35%
Comptes 706/7 - Location compteurs + diverses prestations	137 335,36 €	144926,44 €	149 750.32 €	+3.33%
Comptes 75 - Autres produits de gestion courante	-	0,63 €	1.62 €	+ 157.14%
Chapitre 042 - Amortissement + provision (hors régie)	75 449,25 €	34 123,71 €	37 089.33 €	+ 8.69%
Compte 722 - Travaux en régie	575,48 €	-	-	-
Autres comptes 77 - Produits exceptionnels	21,21 €	1 305.42 €	2 800.01 €	+ 114.49%
Compte 701241 - Redevance agence de l'eau	45 184,73 €	47 779,29 €	51 645.71 €	+ 8.09%
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>603 922,47 €</b>	<b>555 696,37 €</b>	<b>644 898.31 €</b>	<b>+ 16.05%</b>

<b><u>Dépenses d'investissement</u></b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Compte 001 - Déficit d'investissement reporté	18 893,23 €	93 318,17 €	29 464.43 €	- 68.43%
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections (amortissement de subventions et travaux en régie)	76 024,73 €	34 123,71 €	37 089.33 €	+ 8.69%
Comptes 16 - Remboursement du capital des emprunts	83 329,57 €	87 274,53 €	69 300.97 €	- 20.59%
Comptes 21 - Immobilisations corporelles	46 509,56 €	38 269,60 €	32 175.10 €	- 15.93%
Comptes 23 - Immobilisations en cours	103 012,92 €	65 985,39 €	150 711.73 €	+ 128.40%
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>327 770,01 €</b>	<b>318 971,40 €</b>	<b>318 741.56 €</b>	<b>- 0.07%</b>

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	130 841,69 €	128 094,80 €	128 707.50 €	+ 0.48%
Compte 1068 - Excédent de fonctionnement	57 625,83 €	151 718,17 €	121 464.43 €	- 19.94%
Comptes 13 - Subventions d'équipements	45 984,32 €	9 694,00 €	37 071.70 €	+ 282.42%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>234 451,84 €</b>	<b>289 506,97 €</b>	<b>287 243.63 €</b>	<b>- 0.78%</b>

### Résultats de l'exercice :

Le budget eau clôture donc l'exercice avec un excédent de fonctionnement de **248 318.42 €** (267 193.16 € en 2012) et un déficit d'investissement de **31 497.93 €** (29 464.43 € en 2012), soit un excédent global de **216 820.49 €** (237 728.73 € en 2012) hors restes à réaliser.

### Prévisions pour l'exercice 2014 :

#### Reste à réaliser 2013 :

		<b>Dépenses</b>	
<b>Compte</b>	<b>Intitulé du compte</b>	<b>opération</b>	<b>Montants</b>
21561/21	Matériel spécifique d'exploitation	Compteurs	4 000.00 €
2315/23	Immobilisations en cours -inst.techn.	Rues des Pommiers et du Pré Christophe, DUP Basse des eaux, ... .	46 000.00 €
			<b>50 000.00 €</b>

Aucune reste-à-réaliser en recettes.

#### Affectation prévisionnelle du résultat réel de l'exercice en tenant compte des restes à réaliser 2013 :

<b>Budget Eau</b>	<b>Euros</b>
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	396 579.89
Recettes	499 169.60
Résultat net de l'exercice	<b>102 589.71</b>
Résultat antérieur reporté (D ou R002)	145 728.71
Excédent/déficit (signe -) de fonctionnement à affecter	<b>248 318.42</b>
<b>Investissement</b>	
Dépenses	289 277.13
Recettes	287 243.63
Résultat net de l'exercice	- <b>2 033.50</b>
Résultat antérieur reporté (D ou R001)	- 29 464.43
Besoin de financement éventuel (si négatif, à défaut excédent) de la section d'investissement	- <b>31 497.93</b>
<b>Restes à réaliser</b>	
Restes à réaliser de dépenses	50 000.00
Restes à réaliser de recettes	-
Besoin de financement éventuel (si négatif, à défaut excédent) des restes à réaliser	- <b>50 000.00</b>
Besoin de financement global éventuel (si négatif, à défaut excédent) de la section d'investissement	- <b>81 497.93</b>
<b>Affectation du résultat</b>	
Affectation du résultat en réserve de la section d'investissement (1068) du BP	<b>81 497.93</b>
Report du solde éventuel en excédent de fonctionnement (002)	<b>166 820.49</b>

## Prévisions de sommes à investir pour 2014 :

### Chiffres clé en fonctionnement :

Excédent 2013 reporté en fonctionnement :	166 820.49 € ;
Objectif d'excédent de l'exercice 2014 :	100 000.00 € ;
Capacité d'emprunt à dette constante :	69 000.00 € ;
Soit un total potentiel de	<b>335 820.49 €.</b>

### En section d'investissement :

Le résultat affecté, les opérations d'ordre en recettes et les RAR en recettes couvriront les RAR en dépenses, les opérations d'ordre en dépenses, le remboursement du capital des emprunts et le déficit antérieur reporté avec une petite marge de 40 000.00 €.

Dès lors les 375 000.00 € précités pourront être affectés aux investissements nouveaux.

Ce montant pourra être augmenté d'autant si des subventions sont obtenues.

Investissements nouveaux discutés en Commission « Finances » le 03 février 2014.		
Lieu	Détail	€ HT
Ateliers/Mairie	Nouvelle console de télérelève	9 000.00
Huchères	Bouclage avec le centre	100 000.00
Divers	Remplacement Poteaux d'incendie	7 100.00
Réservoir de Fallières	Substitution neutralite	80 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>196 100.00</b>

Ainsi, le recours à l'emprunt pourrait être évité et une marge serait laissée pour les années à venir.

### **Quelques lignes directrices pour finir :**

- Grâce aux efforts de ces dernières années, ce budget a récupéré quelques marges de manœuvres.
- L'objectif des 70% de rendement doit toujours être recherché (pour mémoire : nous étions à 65.78% en 2012 pour 68,8% en 2011 et 65,9 % en 2010). Les travaux de recherche de fuite se poursuivent. 2013 sera un meilleur cru que 2012 du fait des importants problèmes de gel connus à l'époque.
- Les économies de gestion au quotidien doivent être poursuivies.
- Le problème de turbidité du captage de la Prairie a été traité par la création d'une bêche alimentée par une autre source, le puits de la Prairie restant en « secours ». Reste néanmoins le problème d'arsenic pour lequel un bon équilibre entre les deux sources doit être trouvé.
- Il resterait sur 2014 un reliquat d'impayés GREGOIRE à hauteur d'environ 10 000.00 €. Une ligne d'admission en non valeur plus importante que d'habitude devra être inscrite.
- En ce qui concerne la disparition progressive du calcaire marin pour le traitement de la dureté de l'eau (neutralite) et la nécessaire adaptation de nos installations, le choix avait été fait de patienter en attendant de disposer de solutions technique de remplacement éprouvée et financièrement accessibles.

Une ligne pourrait être inscrite en 2014 concernant le réservoir de Fallières qui avait fait l'objet d'études spécifiques sur cette question orchestrées au niveau départemental.

## **BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**

### **Débat d'Orientation Budgétaire 2014**

Madame le Maire rappelle que le service de L'assainissement est soumis à la nomenclature comptable M49 et que les masses financières sont indiquées en hors taxe.

#### **Bilan de l'exercice 2013**

Opérations comptabilisées sur ce budget en 2013 présentées en comparaison avec celles de 2011 et 2012 :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Articles 60 (Énergie, traitement, carbu., équipement, ...)	30 136,63 €	34 344,49 €	30 657.07 €	- 10.74%
Articles 61 (Loc., entretien, ass., réseaux, boues, ...)	29 977,60 €	32 532,57 €	33 763.41 €	+ 3.78%
Articles 62 (télécoms, personnel affecté, ...)	52 644,85 €	57 947,75 €	55 771.70 €	- 3.76%
Compte 6378 - Participation SIVOM / Transport REMIREMONT	41 419,73 €	48 393,01 €	39 588.70 €	- 18.19%
Chapitre 014 - Redevances Agence de l'Eau	35 385,20 €	721,61 €	66 000.00 €	+ 9046.2%
Comptes 66 (Intérêts de l'emprunt dont ICNE)	19 655,05 €	16 464,57 €	13 376.64 €	- 18.75%
Compte 65 - Admissions en non-valeur	1 287,14 €	-	2 573.69 €	-
Articles 67 (Remboursements, TVA, ...)	891,99 €	636,42 €	675.04 €	+ 6.07%
Chapitre 042 - (Amortissement des investissements, ...)	112 366,52 €	143 736,05 €	78 216.13 €	- 45.58%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>323 764,71 €</b>	<b>334 776,47 €</b>	<b>320 622.38 €</b>	<b>- 4.23%</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Compte 002 - Excédent de fonctionnement	104 822,36 €	162 280,30 €	258 661.27 €	+ 59.39%
Compte 70611 - Redevance d'assainissement	187 296,32 €	201 262,77 €	195 543.00 €	- 2.84%
Compte 70612 - Redevance Modernisation des réseaux	32 772,11 €	40 750,63 €	27 277.31 €	- 33.06%
Compte 7063 - Contribution au pluvial	112 762,85 €	110 063,97 €	116 262.08 €	+ 5.63%
Compte 7064 & 8 - Raccordement + abonnt	6 961,91 €	19 208.01 €	26 328.15 €	+ 37.07%
Compte 741 - Prime d'épuration	5 886,00 €	5 208,00 €	4 945.00 €	- 5.05%
Chapitre 042 - Amortissement des subventions	31 362,86 €	68 289,87 €	103 288.56 €	+ 51.25%
Comptes 77 - Produits exceptionnels	4 180,60 €	5 697,94 €	-	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>486 045,01 €</b>	<b>612 761.49 €</b>	<b>732 305.37 €</b>	<b>+ 19.51%</b>

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Compte 001 - Déficit antérieur reporté	3 048,14 €	-	-	-
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections (amortissement de subventions et travaux en régie)	31 362,86 €	68 289,87 €	103 288.56 €	+ 51.25%
Comptes 16 - Remboursement du capital des emprunts	66 920,23 €	69 883,70 €	72 927.71 €	+ 4.36%
Comptes 21 - Immobilisations corporelles	-	36 219,66 €	-	-
Comptes 23 - Immobilisations en cours	-	3 000,00 €	40 981.00 €	+ 1266.0%
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>101 331,23 €</b>	<b>177 393,23 €</b>	<b>217 197.27 €</b>	<b>+ 22.44%</b>

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Compte 1068 - Excédent de fonctionnement affecté	34 048,14 €	-	19 323.75 €	-
Comptes 13 - Subventions d'équipement	-	-	3 904.00 €	-
Compte 14142 ou 14182 - Provisions	38 000,00 €	73 000,00 €	-	-
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	74 366,52 €	70 736,05 €	78 216.13 €	+ 10.57%
Compte 001 - Excédent antérieur reporté	-	45 083,43 €	11 426.25 €	- 74.66%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>146 414,66 €</b>	<b>188 819,48 €</b>	<b>112 870.13 €</b>	<b>- 40.22%</b>

### Résultats de l'exercice :

Grâce à un excédent de fonctionnement reporté de **258 661.27 €** (162 280.30 € en 2012), le budget assainissement clôture donc l'exercice avec un excédent de fonctionnement de **411 682.99 €** (277 985.02 € en 2012) et un déficit d'investissement de **104 327.14 €** (excédent de 11 426.25 € en 2012), soit un excédent global de **307 355.85 €** (289 411.27 € en 2012) hors restes à réaliser.

### Prévisions pour l'exercice 2014 :

#### Reste à réaliser 2013 :

<b>Dépenses</b>			
<b>Compte</b>	<b>Intitulé du compte</b>	<b>opération</b>	<b>Montants</b>
2031/20	Frais d'études	AMO et MOE DO,	16 500.00 €
2315/23	Immobilisations en cours-inst.techn.	DIP rue des Ravines, matériel divers	27 500.00 €
			<b>44 000.00 €</b>

Aucun reste-à-réaliser en recettes.

#### Affectation prévisionnelle du résultat réel de l'exercice en tenant compte des restes à réaliser 2012 :

<b>Budget Assainissement</b>	<b>Euros</b>
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	320 622.38
Recettes	473 644.10
Résultat net de l'exercice	<b>153 021.72</b>
Résultat antérieur reporté (D ou R002)	258 661.27
Excédent/déficit (signe -) de fonctionnement à affecter	<b>411 682.99</b>
<b>Investissement</b>	
Dépenses	217 197.27
Recettes	101 443.88
Résultat net de l'exercice	- <b>115 753.39</b>
Résultat antérieur reporté (D ou R001)	11 426.25
Besoin de financement éventuel (si négatif, à défaut excédent) de la section d'investissement	- <b>104 327.14</b>
<b>Restes à réaliser</b>	
Restes à réaliser de dépenses	44 000.00
Restes à réaliser de recettes	-
Besoin de financement éventuel (si négatif, à défaut excédent) des restes à réaliser	- <b>44 000.00</b>
Besoin de financement global éventuel (si négatif, à défaut excédent) de la section d'investissement	<b>148 327.14</b>
<b>Affectation du résultat</b>	
Affectation du résultat en réserve de la section d'investissement (1068) du BP	<b>148 327.14</b>
Report du solde éventuel en excédent de fonctionnement (002)	<b>263 355.85</b>

## Prévisions de sommes à investir pour 2014 :

### Chiffres clé en fonctionnement :

Excédent 2013 reporté en fonctionnement :	263355,85 € ;
Somme à « épargner » dans le cadre du litige avec REMIREMONT	- 145 000.00 €
Objectif d'excédent de l'exercice 2014 :	20 000.00 € ;
Capacité d'emprunt à dette constante :	74 000.00 € ;
Soit un total potentiel de	<b>301 355.85 €.</b>

### En section d'investissement :

Le résultat affecté, les opérations d'ordre en recettes et les RAR en recettes ne couvriront pas tout à fait les RAR en dépenses, les opérations d'ordre en dépenses et le remboursement du capital des emprunts. Dès lors ce ne sont potentiellement que 270 000.00 € qui pourront être affectés aux investissements nouveaux.

Ce montant pourra être augmenté d'autant si des subventions sont obtenues.

Investissements nouveaux discutés en Commission « Finances » le 03 février 2014.		
Lieu	Détail	€ HT
Proximité entreprise Hydréo	Système de mesure du poste de relevage	3 000,00 €
STEP	Etude sur son avenir	32 000,00 €
Réfection ouvrages divers		50 000,00 €
Divers	Réserve matériel et travaux	25 356.96 €
	<b>TOTAL</b>	<b>110356,96 €</b>

Ainsi, le recours à l'emprunt pourrait être évité et une marge serait laissée pour les années à venir.

Il est à remarquer que le montant du résultat 2013 ne fait pas apparaître les sommes potentiellement dues à REMIREMONT en attendant le résultat de notre contentieux. En effet, les provisions étant « budgétaires » depuis 2009, l'argent n'est pas bloqué mais il n'est pas épargné non plus. D'où la prévision assez faible d'excédent prévisionnel de fonctionnement 2013.

Pour plus de clarté, il pourrait être fait le choix d'inscrire la totalité des sommes dues sur les quatre années.

### **Quelques lignes directrices pour finir :**

- Grâce aux efforts de ces dernières années, ce budget a récupéré quelques marges de manœuvres.
- Le budget assainissement bénéficie indirectement des changements de compteurs opérés sur le budget eau car la nouvelle comptabilisation a un impact positif sur la consommation.
- S'agissant du litige avec REMIREMONT concernant la contrepartie à l'emprunt de ses réseaux d'assainissement Romarimontains afin d'atteindre la station d'épuration du SIVOM et comme prévu, le quatrième recours engagé nous a été favorable. Mais cela ne règle pas le litige pour autant. La préfecture a cependant émis à notre demande un avis technique qui nous est favorable sur ce dossier. REMIREMONT a donc une nouvelle fois été contactée par courrier en vue d'engager une véritable négociation. Sans réponse, a été confié à notre avocat la tâche d'engager un référé expertise visant à faire reconnaître l'inadéquation entre le niveau de la redevance demandée et le service réellement rendu. Ce recours devrait être engagé dans les semaines à venir. S'il va dans notre sens, la Commune de REMIREMONT pourrait être condamnée à renégocier sous astreinte mais la procédure prendra plusieurs mois.
- Étant donné le relatif bon fonctionnement du déversoir d'orage n°3 retouché par nos services techniques, les travaux un temps prévu n'ont pas été engagés.
- Certains travaux sont nécessaires sur notre station d'épuration (prétraitements, clôture, traitement des boues, ...). Le moment est sans doute venu de lancer une réflexion sur son avenir.
- Les économies de gestion au quotidien doivent être poursuivies.
- La TVA sur les prestations d'assainissement est passée de 7% à 10% au 1<sup>er</sup> janvier 2014.



## BUDGET ANNEXE SERVICE DES FORÊTS

### Débat d'Orientation Budgétaire 2014

Madame le Maire rappelle que le budget du Service des Forêts est soumis à la nomenclature comptable M14 et que les montants indiqués s'entendent hors taxe.

#### Bilan de l'exercice 2013 :

Opérations comptabilisées sur ce budget en 2013 présentées en comparaison avec celles de 2011 et 2012 :

	2011	2012	2013	Variation
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
Chapitre 011 - Charges à caractère général (dont taxes foncières, gardiennage, prestations et entretiens divers)	69 434,16	86 916,98	104 647,73	+ 20.40%
Chapitre 65 - Charges de gestion courante	28,68	100 000,00	100 000,00	-
Chapitre 66 - Charges financières (dont ICNE)	213,95	106,09	20,58	- 80.60%
Comptes 67 - Charges exceptionnelles (subvention Niche, titres annulés, ...)	2 043,03	-	-	-
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>71 719,82</b>	<b>187 023,07</b>	<b>204 668,31</b>	<b>+ 9.43%</b>

En 2013, comme en 2012, 100 000.00 € ont été viré au budget communal.

	2011	2012	2013	Variation
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
Compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté	137 963,60	141 018,42	128 961,08	- 8.55%
Chapitre 70 (coupes, droits de chasse, produits forestiers divers) et 77 (produits exceptionnels)	166 677,60	195 563,16	302 305,98	+ 54.58%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion	-	0,47	0,22	- 53.19%
Chapitres 74 et 77 - Produits exceptionnels	-	26,20	2 084,00	+ 7854.2%
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>304 641,20</b>	<b>336 608,25</b>	<b>433 351,28</b>	<b>+ 28.74%</b>

	2011	2012	2013	Variation
<b>Dépenses d'investissement</b>				
Comptes 16 - Remboursement du capital des emprunts	4 250,45	4 356,77	2 479,80	- 43.08%
Comptes 23 - Travaux forestiers d'investissement divers	191 567,96	13 990,29	18 397,00	+ 31.50%
Compte 001 - Déficit antérieur reporté	-	80 172,96	624,10	- 99.22%
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>195 818,41</b>	<b>98 520,02</b>	<b>21 500,90</b>	<b>- 78.18%</b>

	2011	2012	2013	Variation
<b>Recettes d'investissement</b>				
Compte 001 - Excédent d'investissement reporté	376,92	-	-	-
Compte 1068 - Excédent de fonctionnement affecté	30 623,08	91 902,96	20 624,10	- 77.56%
Compte 1318 - Subvention de l'État (amendements)	84 645,45	5 992,96	-	-
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>115 645,45</b>	<b>97 895,92</b>	<b>20 624,10</b>	<b>- 78.93%</b>

## Résultats de l'exercice :

Le budget forêt clôture donc l'exercice avec un excédent de fonctionnement de **149 585.18228 682.97 €** (149 585.18€ en 2012) et un déficit d'investissement de **876.80 €** (624.10€ en 2012), soit un excédent global de **227 806.17 €** (148 961.08 € en 2012) hors restes-à-réaliser.

## Prévisions pour l'exercice 2014 :

### Reste à réaliser 2013 :

Dépenses			
Compte	Intitulé du compte	opération	Montants
2312/23	Immobilisations en cours-terrains.	20 - Année 2012	1 603.00 €
2312/23	Immobilisations en cours-terrains.	21 - Année 2013	3 397.00 €
			<b>5 000.00 €</b>

Pas de reste à réaliser en recettes.

### Affectation prévisionnelle du résultat réel de l'exercice en tenant compte des restes à réaliser 2013 :

Budget Forêt	Euros
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	204 668.31
Recettes	304 390.20
Résultat net de l'exercice	<b>99 721.89</b>
Résultat antérieur reporté (D ou R002)	128 961.08
Excédent/déficit (signe -) de fonctionnement à affecter	<b>228 682.97</b>
<b>Investissement</b>	
Dépenses	20 876.80
Recettes	20 624.10
Résultat net de l'exercice	- <b>252.70</b>
Résultat antérieur reporté (D ou R001)	- 624.10
Besoin de financement éventuel (si négatif, à défaut excédent) de la section d'investissement	- <b>876.80</b>
<b>Restes à réaliser</b>	
Restes à réaliser de dépenses	5 000.00
Restes à réaliser de recettes	-
Besoin de financement éventuel (si négatif, à défaut excédent) des restes à réaliser	- <b>5 000.00</b>
Besoin de financement global éventuel (si négatif, à défaut excédent) de la section d'investissement	- <b>5 876.80</b>
<b>Affectation du résultat</b>	
Affectation du résultat en réserve de la section d'investissement (1068) du BP	<b>5 876.80</b>
Report du solde éventuel en excédent de fonctionnement (002)	<b>222 806.17</b>

## Travaux et recettes pour 2014 :

Le Conseil Municipal a voté lors de sa séance du 18 décembre 2013 les travaux et recettes suivants pour 2014 :

Travaux	2014
Travaux de maintenance	7 600.00 € HT
Travaux sylvicoles	23 240.00 € HT
Travaux d'infrastructures	23 800.00 € HT
Travaux d'exploitations	46 564.25 € HT
Travaux en faveur de l'accueil du public	6 560.00 € HT
<b>Total général du programme de travaux</b>	<b>107 764.25 € HT</b>

Recettes attendues pour les 5 300 m<sup>3</sup> à couper : **186 000.00 € HT.**

Par conséquent, en ajoutant aux dépenses prévues les frais de gardiennage et la nouvelle taxe à l'hectare due à l'ONF (2.00 € par hectare, soit près de 2 300.00 € de dépenses nouvelles en sus des 12% de frais de gardiennage), l'année 2014 devrait s'équilibrer d'elle-même.

Les 222 806.17 € précités pourraient donc en tout ou partie être reversés au budget communal.

### Quelques lignes directrices pour finir :

- Comme en 2013, le programme de travaux 2014 adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 18 décembre 2013 est à la fois ambitieux et maîtrisé. En effet, le recours à des petites entreprises locales en lieu et place de l'ONF en direct pour certains travaux devrait permettre de faire de substantielles économies. Des contrats « bord de route » seront aussi testés pour la seconde année (avec comme conséquence des coûts d'exploitation supplémentaires mais aussi des recettes attendues plus importantes).
- Une somme de 100 000.00 € pourrait raisonnablement être reversée au budget général cette année comme l'année passée.
- La dette du budget forêt est maintenant éteinte.
- La cession de bois aux habitants prendra fin en 2014 une fois la liste établie les années passées achevée.
- Le nouveau plan d'aménagement forestier devrait être validé avant l'été 2014.
- Dans le prolongement de l'opération d'amendement calco-magnésien de quelques 400 hectares de forêts navoiriaudes, une expérimentation devrait avoir lieu à SAINT-NABORD en 2014 d'amendement héliporté avec les cendres de notre chaufferie bois.  
Une seconde tranche d'amendement n'est cependant pas à l'ordre du jour dans l'attente des effets constatables des premiers travaux.
- En 2014 commencera un nouveau programme pluriannuel d'entretien de la Niche sur 5 ans avec un engagement annuel d'environ 10 000.00 €.

## **BUDGET ANNEXE DE LA CHAUFFERIE BOIS**

### **Débat d'Orientation Budgétaire 2014**

Madame le Maire rappelle qu'a été décidée, par la Municipalité précédente, la création d'une chaufferie centralisée fonctionnant principalement au bois et d'un réseau de chaleur permettant d'alimenter en chaleur plusieurs bâtiments publics, les logements communaux du centre ainsi que 80 logements VOSGELIS.

Le raccordement des différents bâtiments a eu lieu progressivement entre décembre 2007 (Mairie, Église, École des Herbures, ...) et avril 2008 (logements OPAC).

Ce service est soumis à la nomenclature comptable M4 et les masses financières sont indiquées en hors taxe intégralement depuis 2009.

#### **Bilan de l'exercice 2013**

Opérations comptabilisées sur ce budget en 2013 présentées en comparaison avec celles de 2011 et 2012 :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Compte 002 - Déficit de fonctionnement reporté	8 321,12 €	-	-	-
Compte 6061 - Fournitures (eau, gaz, électricité, ...)	17 900,23 €	25 265,78 €	10 927.83 €	- 56.75%
Compte 611 - Prestations de services (COFELY, plaquettes)	114 284,27 €	116 487,22 €	134 900.33 €	+ 15.81%
Compte 6132 - Location des réseaux de gaz	999,85 €	788,98 €	-	-
Comptes 615 - Entretien biens immobiliers	219,00 €	-	-	-
Comptes 6228 et 6231 Rémunération diverses (audit)	-	6 014,30 €	-	-
Compte 627 - Services bancaires et assimilés	1 144,05 €	-	-	-
Compte 6215 - Personnel Communal affecté	4 697,66 €	1 166,93 €	1 190.27 €	+ 2.00%
Comptes 66 - Intérêts de l'emprunt (dont ICNE)	21 217,34 €	20 092,24 €	18 967.16 €	- 5.60%
Chapitre 042 - Dotations aux amortissements	76 575,59 €	59 068,17 €	59 068.17 €	-
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>245 359,11 €</b>	<b>228 883,62 €</b>	<b>225 053.76 €</b>	<b>- 1.67%</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Compte 002 - Excédent de fonctionnement	-	6 411,41 €	21 987.43 €	+ 242.94%
Compte 703 - vente de produits résiduels	-	713,97 €	-	-
Compte 706 - Prestations de services (R2 - Réseau)	89 196,77 €	94 829,16 €	85 748.52 €	- 9.57%
Compte 7081 - Produits des services exploités (R1 - Conso)	46 187,95 €	49 973,76 €	74 107.73 €	+ 48.29%
Compte 747 - subvention d'équipement	-	4 010,10 €	-	-
Comptes 75 - Autres charges de gestion	0,14 €	0,13 €	-	-
Compte 774 - Subvention communale	65 849,35 €	59 366,94 €	35 938.09 €	- 39.46%
Autres comptes 77	0,01 €	133,77 €	-	-
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	51 860,49 €	40 003,65 €	40 003.65 €	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>253 094,71 €</b>	<b>255 442,89 €</b>	<b>257 785.42 €</b>	<b>+ 0.92%</b>

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Compte 001 - Déficit d'investissement reporté	2 402,93	1 324,19	4 571.84 €	+ 245.26%
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	51 860,49	40 003,65	40 003.65 €	-
Comptes 16 - Remboursement du capital des emprunts	23 636,36	23 636,36	23 636.36 €	-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>77 899,78</b>	<b>64 964,20</b>	<b>68 211.85 €</b>	<b>+ 5.00%</b>

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Compte 1068 - Excédent de fonctionnement affecté	-	1 324,19	4 571.84 €	+ 245.26%
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	76 575,59	59 068,17	59 068.17 €	-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>76 575,59</b>	<b>60 392,36</b>	<b>63 640.01 €</b>	<b>+ 5.38%</b>

### Résultats de l'exercice :

Le budget annexe chaufferie clôture donc l'exercice avec un excédent de fonctionnement de **32 731.66 €** (26 559.27 € en 2012) et un déficit d'investissement de **4 571.84 €** (4 571.84 € en 2012), soit un excédent global de **28 159.82 €** (21 987.43 € en 2012).

Ce résultat est néanmoins obtenu grâce à une aide du budget communal de près de 36 000.00 € en baisse néanmoins par rapport à 2012 (60 000.00 €).

L'amélioration de ce résultat est en partie due à une hausse des recettes d'exploitation conséquence de l'évolution favorable des indices de prix, elle est donc à ce jour plus conjoncturelle que structurelle même si elle montre la voie à suivre pour améliorer durablement la situation.

Le nouveau marché conclu avec COFELY a aussi quelques effets positifs car le prix payé au prestataire est d'ores et déjà celui applicable après les travaux d'amélioration prévus au marché bien que ceux-ci n'aient pas encore été réalisés, ce qui nous est favorable.

### Prévisions pour l'exercice 2014 :

A défaut d'investissement hors remboursement du capital de l'emprunt, il n'y a pas de reste à réaliser sur 2013.

### Affectation prévisionnelle du résultat réel de l'exercice 2013 :

<b>Budget Chaufferie</b>	<b>Euros</b>
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	225 053.76
Recettes	235 797.99
Résultat net de l'exercice	<b>10 744.23</b>
Résultat antérieur reporté (D ou R002)	21 987.43
Excédent/déficit (signe -) de fonctionnement à affecter	<b>32 731.66</b>
<b>Investissement</b>	
Dépenses	63 640.01
Recettes	63 640.01
Résultat net de l'exercice	-
Résultat antérieur reporté (D ou R001)	- 4 571.84
Besoin de financement éventuel (si négatif, à défaut excédent) de la section d'investissement	- <b>4 571.84</b>
<b>Restes à réaliser</b>	
Restes à réaliser de dépenses	-
Restes à réaliser de recettes	-
Besoin de financement éventuel (si négatif, à défaut excédent) des restes à réaliser	-

Besoin de financement global éventuel (si négatif, à défaut excédent) de la section d'investissement	-	4 571,84
<b>Affectation du résultat</b>		
Affectation du résultat en réserve de la section d'investissement (1068) du BP		4 571,84
Report du solde éventuel en excédent de fonctionnement (002)		28 159.82

#### Prévisions pour 2014 :

Au regard des éléments suivants :

- Que les travaux sur l'installation actuelle prévus par la marché soient réalisés ou non par COFELY, nous continuons à bénéficier des tarifs qui auraient dû s'appliquer après travaux, nos dépenses devraient donc être stable, voire en légère baisse au regard de la clémence de l'hiver 2013/2014 ;
- Les recettes réelles de fonctionnement sont fluctuantes en fonction de la conjoncture (indices des prix du gaz, de l'électricité, du bois, ...) mais plutôt favorable en ce moment ;
- Les amortissements, tant en dépenses qu'en recettes, sont linéaires ;
- L'exercice 2013 a produit un excédent d'un peu plus de 10 000.00 €.

Grace notamment à l'excédent cumulé de ces deux dernières années, la subvention communale nécessaire à l'équilibre du budget devrait être d'environ 23 000.00 € HT, soit sur le budget communal 24 500.00 € TTC.

#### Quelques lignes directrices pour finir :

- Les travaux d'investissement sur notre installation prévus au marché n'ont pas encore été réalisés. En effet, COFELY peine à trouver des prestataires pour les réaliser au prix annoncé et cela pourrait remettre en cause l'équilibre économique du marché. En l'état actuel des discussions, nous exigeons l'application stricte du marché signé dans l'attente d'une solution technique acceptable pour tous.
- Pour rappel, ce contrat comprend enfin une formule de révision des prix qui pourrait servir de base à une future négociation avec VOSGELIS pour remplacer la formule actuelle de la police d'abonnement qui nous est très défavorable et est, en partie, la cause de nos difficultés financières. Nous sommes donc retardés dans cette démarche même si des échanges plutôt positifs ont d'ores et déjà eu lieu avec le nouveau directeur de VOSGELIS. La mise en place de la nouvelle chaudière bois est pour l'heure repoussée à septembre 2014.
- Le bureau d'études EPURE nous accompagne toujours dans l'exécution de ce nouveau contrat.

## **BUDGET ANNEXE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES**

### **Débat d'Orientation Budgétaire 2014**

Madame le Maire rappelle que le budget du Service extérieur des pompes funèbres est soumis à la nomenclature comptable M4 et que les montants indiqués s'entendent toutes taxes comprises.

#### **Bilan de l'exercice 2013**

Opérations comptabilisées sur ce budget en 2013 présentées en comparaison avec celles de 2012 et 2011 :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Compte 6061 - Fournitures non stockables	134,28 €	-	-	-
Compte 6063 - Fournitures d'entretien	999,69 €	414,66 €	1 266.88 €	+ 205.52%
Compte 6064 - Fournitures administratives	7,68 €	30,00 €	-	- 100.00%
Compte 6068 - Autres matières, fournitures	510,47 €	-	373.86 €	-
Compte 6152 - Entretien de biens immobiliers	-	-	-	-
Compte 6215 - Personnel affecté	1 677,02 €	2 225,76 €	2 270.28 €	+ 2.00%
Compte 673 - Titres annulés sur exercice antérieurs	-	100,00 €	-	- 100.00%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 329,14 €</b>	<b>2 770,42 €</b>	<b>3 911.02 €</b>	<b>+ 41.17%</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
Compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté	12 196,81 €	12 491,73 €	11 861.31 €	- 5.05%
Compte 706 - Prestations de services	3 624,06 €	2 140,00 €	1 178.00 €	- 44.95%
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>15 820,87 €</b>	<b>14 631,73 €</b>	<b>13 039.31 €</b>	<b>- 10.88%</b>

#### **Résultats de l'exercice :**

Le budget du service extérieur des Pompes funèbres clôture l'exercice avec un excédent de fonctionnement de 9 128.29 € (11 861.31 € en 2012), et une section d'investissement équilibrée (à zéro).

#### **Prévisions pour l'exercice 2014 :**

A défaut d'investissement, il n'y a pas de reste à réaliser pour 2014.

**Affectation prévisionnelle du résultat réel de l'exercice 2013 :**

<i>Budget Service Extérieur des Pompes Funèbres</i>	Euros
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	3 911.02
Recettes	1 178.00
Résultat net de l'exercice	- 2 733.02
Résultat antérieur reporté (D ou R002)	11 861.31
Excédent/déficit (signe -) de fonctionnement à affecter	9 128.29
<b>Investissement</b>	
Dépenses	-
Recettes	-
Résultat net de l'exercice	-
Résultat antérieur reporté (D ou R001)	-
Besoin de financement éventuel (si négatif, à défaut excédent) de la section d'investissement	-
<b>Restes à réaliser</b>	
Restes à réaliser de dépenses	-
Restes à réaliser de recettes	-
Besoin de financement éventuel (si négatif, à défaut excédent) des restes à réaliser	-
Besoin de financement global éventuel (si négatif, à défaut excédent) de la section d'investissement	-
<b>Affectation du résultat</b>	
Affectation du résultat en réserve de la section d'investissement (1068) du BP	-
Report du solde éventuel en excédent de fonctionnement (002)	9 128.29

**Prévisions pour 2014 :**

Un seul caveau reste à vendre.

Les dépenses réelles affectées à ce service y sont d'autant plus strictement rattachées aujourd'hui qu'en cas de « bénéfice », il pourrait être soumis à l'impôt sur les sociétés.

**Quelques lignes directrices pour finir :**

- Le budget doit être maintenu dès lors que des prestations de services funéraires sont proposées aux usagers. Les agents affectés à ce service envisageant un départ en retraite pour 2015 et 2016, la question de l'avenir du service et donc du budget se posera.
- Aucun nouvel investissement n'est prévu ;
- L'excédent final ainsi dégagé pourrait alors être « rapatrié » sur le budget communal.



# **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT AU LIEUDIT « LE PLEIN »**

## **Débat d'Orientation Budgétaire 2014**

Madame le Maire rappelle que le budget du Lotissement au Lieudit « Le Plein » a été créé en 2011. Cette création était obligatoire ainsi que sa soumission à la TVA sur la marge, la valeur des terrains à lotir n'étant pas connue. Les montants indiqués s'entendent hors taxes.

Ce budget n'est destiné à retracer que les seules dépenses liées aux terrains qui seront vendus, à l'exception donc des voiries et réseaux divers, qui seront financés sur leur budget respectif (communal et eau).

Les recettes de vente des parcelles y seront affectées.

Ce sont 17 367 m<sup>2</sup> répartis en 10 lots qui seront ainsi commercialisés.

### **Bilan de l'exercice 2013**

Opérations comptabilisées sur ce budget en 2013 présentées en comparaison avec celles de 2012 :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>
6045 - Études, prestations de services (terrains à aménager)	227,81	-	-
605 - Achats de matériel, équipements et travaux	9 668,68	4 269.22	- 55.84%
6135 - Locations mobilières	-	-	-
6231 - Annonces et insertions	720,00	-	-
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>10 701,49</b>	<b>4 269.22</b>	<b>- 60.11%</b>

Il s'agit de frais liés à l'étude relative à l'assainissement non collectif, de levée topographique et les frais liés aux premières ventes, ... .

Ce sont les seules opérations réelles du budget en dépense.

Ces dépenses ont été transférées en stock en fin d'année (en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement).

En recettes, les trois premières ventes ont été comptabilisées pour la somme globale de 188 051.83 €, soit le total des prix de vente de 224 910.00 € amputé de la TVA.

Ci-dessous l'extrait du bilan foncier 2013 concernant le lotissement :

HENRY Mikaël et DI ROSSO Elise - 48b, rue du Capitaine Poirot - 88200 SAINT-NABORD lieudit " Le Plein "	D4056	1583	429/32/10 429/34/29 429/39/20	15/12/2011 29/03/2012 15/11/2012	71235,00	HELLUY Raoul Remiremont	09/07/2013	71235,00
GRANDEMANGE Rémi - 9, rue de Longuet - 88200 SAINT-NABORD lieudit " Le Plein "	D4054	1814	429/32/10 429/34/29 429/39/20	15/12/2011 29/03/2012 15/11/2012	81630,00	HELLUY Raoul Remiremont	15/07/2013	81630,00
HELOU Xavier - 13, rue Louis Guingot - 88200 REMIREMONT lieudit " Le Plein "	D4057	1601	429/32/10 429/34/29 429/39/20	15/12/2011 29/03/2012 15/11/2012	72045,00	HELLUY Raoul Remiremont	30/07/2013	72045,00

Pour rappel, le Budget Communal avait avancé 20 000 € en 2011 pour permettre le paiement des factures.

Ce budget clôture l'exercice avec un excédent en section d'investissement de 182 317.18 € qui sera repris au BP.

Le budget devra à terme prévoir le remboursement de l'avance au budget principal ainsi que les recettes de vente des terrains.

Les travaux de viabilisation ont été achevés en 2013, quelques factures restent néanmoins à payer sur 2014 en restes-à-réaliser sur le budget communal. À ce jour, il reste donc 7 parcelles à vendre.

Bilan prévisionnel de cette opération de lotissement tous budgets confondus :

<i>En € HT</i>	2011	2012	2013	RAR (estimation)	Total
Total de dépenses	10 765.00	14 845.24	200 298.90	14 500.00	<b>240 409.14</b>

En plus des 188 051.83 € HT déjà encaissés, la vente des 12 369 m<sup>2</sup> restants devrait générer une recette de 463 837.50 € HT. L'opération devrait donc être au final excédentaire d'environ 410 000.00 €.

**Quelques lignes directrices pour finir :**

- Le budget devra être maintenu jusqu'à la vente de la dernière parcelle ;
- À ce jour, aucune autre parcelle ne fait l'objet d'une réservation ferme ;
- Rappel du tarif arrêté par le Conseil Municipal : 45.00 €, TVA sur marge comprise mais hors frais d'enregistrement (environ 5% à la charge des acquéreurs) ;
- Les excédents ainsi dégagés seront « rapatriés » sur le budget communal périodiquement.